

COMMUNE

➤ UN PROJET STRUCTURANT POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE !

Comme nous l'avions déjà évoqué, la municipalité engage un projet d'envergure visant à moderniser et optimiser nos infrastructures publiques tout en réduisant notre empreinte énergétique. Ce projet global, qui se déployera sur plusieurs années, s'articule autour de la mutualisation des bâtiments et d'une approche durable en matière de chauffage.

Une Nouvelle Salle des Fêtes et un Restaurant Scolaire

L'ancienne chapelle de Bigny sera réaménagée pour accueillir à la fois la salle des fêtes et le restaurant scolaire. Cette mutualisation permettra une meilleure utilisation des espaces et une gestion optimisée des coûts de fonctionnement.

Des Écoles Modernes et Fonctionnelles

Dans un second temps, de nouvelles classes maternelles et primaires seront construites afin d'offrir aux enfants des conditions d'apprentissage adaptées et confortables.

La salle de tennis de table sera également utilisée comme salle de motricité, favorisant ainsi une mutualisation des équipements.

Une Solution de Chauffage Durable

Afin de maîtriser les consommations énergétiques et de s'inscrire dans une démarche écologique, l'ensemble des bâtiments – salle des fêtes, restaurant scolaire, futures écoles et salle de tennis de table – sera chauffé grâce à la géothermie. Après une pré-étude réalisée par l'ALEC 18 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher), une étude approfondie sera prochainement lancée pour concrétiser cette solution innovante.

Réaménagement des Espaces et Valorisation du Patrimoine Communal

L'optimisation des bâtiments municipaux est au cœur de ce projet. Ainsi, la poste et la bibliothèque seront transférées dans les locaux de l'actuelle école primaire.

L'ancienne école maternelle sera mise à disposition des associations locales, offrant de nouveaux espaces adaptés à leurs besoins.

Un nouvel espace vert remplacera les bâtiments en préfabriqué déconstruits, créant ainsi un cadre agréable et convivial pour les habitants.

Un Engagement pour l'Avenir

Ce projet ambitieux, témoigne de notre volonté d'offrir aux habitants des infrastructures modernes, fonctionnelles et durables. En privilégiant les énergies renouvelables et en optimisant l'utilisation des bâtiments, la commune s'engage dans une démarche responsable et tournée vers l'avenir.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet qui façonnera le cadre de vie des générations futures.



➤ RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE

Le Conseil Municipal a acté le remplacement des lanternes de l'éclairage public trop énergivores par des LEDS.

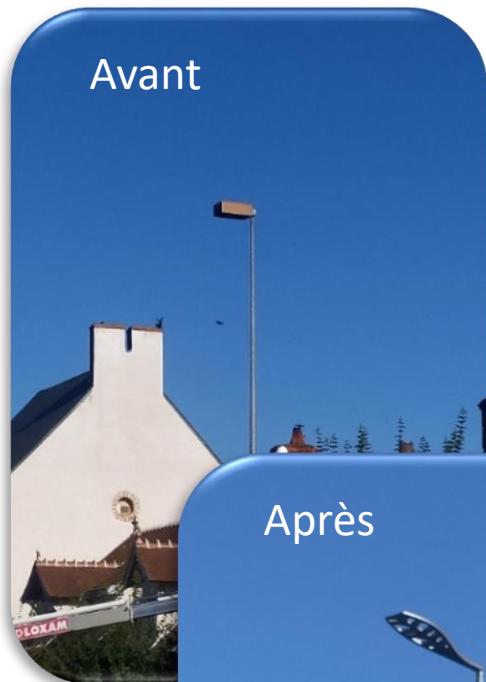
Le renouvellement de toutes les lanternes se fera en plusieurs tranches.

La première tranche qui a été réalisée concernait : la route des Forges, l'allée sur le côté de la chapelle de Bigny, le parking du Mille Club, l'avenue Hubert Gaulier et la place Bascoulard.

Les travaux entrepris par CITEOS ont débuté en septembre 2024 pour un montant global de 62 343 € TTC financé à 50% par le Syndicat d'Energie du Cher (SDE 18). Reste à charge pour la commune 31 172. TTC.

Nous espérons entamer la deuxième tranche courant 2025.

Une étude complète a été réalisée par le SDE 18. Le coût total de la modernisation de notre éclairage public sur l'ensemble de la commune est de 258 822 € HT, financé à 50% par le SDE 18.



➤ PETITS TRAVAUX A VENIR

Dès que les conditions météorologiques seront plus favorables, plusieurs petits travaux d'entretien et d'amélioration seront réalisés dans la commune.

Aire de jeux

La mise en place de nouveaux jeux extérieurs est prévue au Patureau du Chêne afin d'offrir aux enfants un espace de loisirs sécurisé et agréable.

Mobilier urbain

Deux abris bus ont été remplacés et un troisième, destiné à être installé devant l'école primaire, a été acquis et sera prochainement posé.

Les bancs sont en cours de rénovation et seront réinstallés dans les semaines à venir.

Trottoirs et chemins

Certains trottoirs ainsi que plusieurs chemins endommagés par les passages fréquents et les intempéries seront remis en état.

Toutefois, pour assurer la pérennité de ces aménagements, il sera nécessaire de fermer temporairement certains chemins à certaines périodes de l'année. En effet, l'état du sol, marqué par des ornières profondes, complique l'entretien et le passage des engins comme la tondeuse. Une réhabilitation trop fréquente représenterait un coût important pour la commune.



➤ INONDATIONS

Fortes pluies du 17 octobre 2024

Le 17 octobre dernier, les fortes précipitations sur des sols déjà saturés ont entraîné des inondations sur certaines routes et provoqués de petits dégâts, notamment sur le terrain de pétanque de Bigny.

Suite à l'effondrement d'un talus, l'eau s'est infiltrée dans plusieurs habitations. Ces intempéries ont mis en évidence des problématiques liées à l'écoulement des eaux pluviales, fossés bouchés ou inexistant, buses écrasées, haies manquantes.

Malgré notre demande, la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par l'arrêté n°INTE 2430293A du 18 novembre 2024 publié au Journal Officiel le 03 décembre 2024.

Face à cette situation, la municipalité s'est rapidement mobilisée pour évaluer les dommages et engager les mesures nécessaires. Des travaux d'entretien et d'aménagement des réseaux d'évacuation des eaux pluviales sont prévus. Certains chantiers ont déjà été lancés pour améliorer le drainage.



➤ OFFRE SANTÉ



Une Réduction Exclusive pour les Habitants de la Commune

La municipalité a récemment conclu un partenariat avec le groupe AXA afin de faciliter l'accès à une couverture santé avantageuse pour tous les habitants. Grâce à cette convention, chaque résident peut désormais bénéficier d'une remise exceptionnelle de 20 % à vie sur son contrat santé.

Une réunion publique s'est tenue le 30 janvier 2025 pour présenter cette offre et répondre aux questions des administrés. Si vous n'avez pas pu y assister mais que vous êtes intéressé, sachez qu'il est toujours possible d'en profiter.

Contact : Paul Édouard MANIGAULT

☎ : 07 45 47 57 07

✉ : pauledouard.manigault@axa.fr

➤ RECENSEMENT MILITAIRE

OBJETIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ????

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes en JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI? Garçons et filles de nationalité française

OÙ? À la mairie de ton domicile

QUAND? Dès 16 ans

AVEC QUOI? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

➤ PERSONNES VULNÉRABLES

Rappel ! Vous êtes une personne vulnérable ! Votre mairie est vigilante et peut vous apporter son aide en cas de fortes chaleurs ou tout autres évènements qui le nécessite.

Nous vous invitons à vous inscrire sur le registre existant en mairie.



PERSONNES FRAGILES ET/OU ISOLÉES ET PERSONNES ÂGÉES
POUR ÊTRE INFORMÉS EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE COMMUNAL



➤ ARNAQUES VIGILANCE !

Suite aux nombreuses arnaques qui nous sont remontées, nous vous rappelons que la municipalité ne mandate jamais de sociétés ou d'entreprises pour visiter vos foyers sans préalablement vous en avoir prévenu. Restez vigilants face aux personnes malveillantes et contactez la mairie au moindre doute.

VOL PAR RUSE AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

Ne laissez pas d'inconnu entrer chez vous

Lorsqu'une personne se présente chez vous, utilisez systématiquement un entrebâilleur ou un judas

Demandez à voir la carte professionnelle recto et verso même si la personne est en tenue

En cas de refus ou de doute, ne laissez entrer personne

Evitez de recevoir les visiteurs dans une pièce où vous détenez des objets de valeur

Si vous souhaitez vérifier l'identité de l'inconnu, utilisez les numéros de téléphone que vous avez sur les factures ou autres documents et non ceux fournis par la personne qui se présente ou vous appelle

Conservez des photos de vos biens de valeur ainsi que les factures (assurance et enquête judiciaire)

Pour les personnes âgées isolées pensez à l'Opération Tranquillité Seniors !

➤ PROLIFERATION DE RATS

De nombreux signalements ont été rapportés en Mairie.

Il faut savoir que les rats ont un sens de l'odorat très développé et se nourrissent de tout type de nourriture. Ils ont une grande capacité d'adaptation.

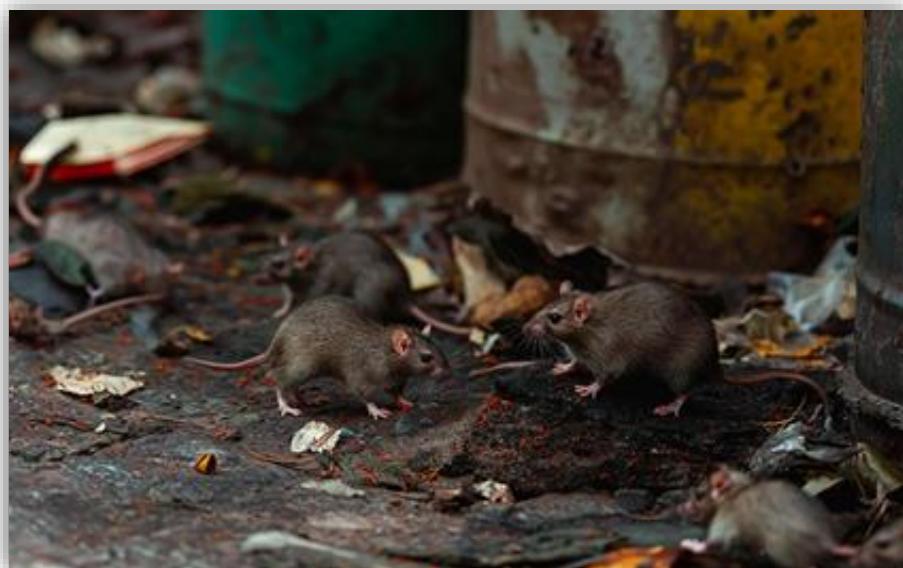
La gestion des populations de rats est un **enjeu de santé publique** car ils sont vecteurs de nombreuses maladies.

La lutte préventive va consister à les priver de nourriture et d'eau.

Il est possible d'enrayer leur prolifération avec des gestes simples, qui relèvent parfois d'un civisme simple :

- ⇒ **Eviter l'accès aux déchets** : ne pas jeter ou déposer d'ordures au sol, les mettre dans des poubelles avec couvercles fermés.
- ⇒ **Eviter l'accès à la nourriture pour animaux** : ne pas laisser de gamelles à l'extérieur, ni de graines à oiseaux, poule...
- ⇒ **Supprimer l'accès à l'eau** : éliminer les éventuels points d'eaux stagnantes dans le jardin.
- ⇒ **Maintenir les extérieurs en état de propreté**

Si vous avez des rats dans votre propriété, vous devez **impérativement** mettre des produits trouvables en grandes surfaces ou faire intervenir un dératiseur.



Projet de Parc Naturel Régional :

La commune de Vallenay affirme son soutien à la démarche de création d'un Parc Naturel Régional (PNR). Ce projet d'envergure représente une opportunité majeure pour notre territoire, en conciliant préservation de l'environnement, développement économique et mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel.

L'adhésion à un PNR offre de nombreux avantages : elle permet de bénéficier d'un accompagnement pour la gestion durable des espaces naturels, d'encourager les activités locales respectueuses de l'environnement et de renforcer l'attractivité de notre commune. Les actions mises en place dans le cadre du parc favoriseront également le développement du tourisme vert, la promotion des circuits courts et le soutien aux acteurs économiques locaux. Vallenay s'inscrit pleinement dans cette dynamique et entend ainsi participer activement aux étapes à venir.

❶ Un périmètre centré sur le Boischaut et la Marche entre vallée du Cher et vallée de la Creuse

Carte d'identité du projet PNR sud Berry

102 communes (55 dans l'Indre, 47 dans le Cher)

7 communautés de communes (4 intégralement)

1 région : Centre-Val de Loire

58 000 habitants - 236 000 ha

2 villes pôles : La Châtre et Saint-Amand-Montrond





















➤ NETTOYONS NOS COMMUNES

Le samedi 29 mars à 9h30, nous vous donnons rendez-vous dans la cour de l'école primaire pour une nouvelle journée citoyenne dédiée au nettoyage de nos villages. Cette année encore, les communes de Vallenay, Crézançay et Chambon s'engagent dans cette initiative pour préserver notre cadre de vie.

Malheureusement, Saint-Loup se retire en raison du manque de participation. Ce désengagement nous rappelle à quel point l'implication de chacun est essentielle pour maintenir ces journées de nettoyage.

Nous constatons une augmentation des petits déchets jetés dans nos espaces publics, tandis que le nombre de bénévoles présents lors de ces actions diminue. Il ne faudrait pas que ce manque d'investissement démotive nos communes et mette en péril ces opérations pourtant cruciales.

Nous comptons sur vous !

Le matériel sera fourni par la commune (gants, sacs poubelles).



➤ ÉTAT CIVIL

Naissance

- Le 21/03/2024 **Théo GOULOT**
- Le 10/05/2024 **Hina OUZET**
- Le 31/12/2024 **Arwenn DEVAUX**
- Le 08/01/2024 **Eden BERNADAT**



Les communes de naissances n'ont plus l'obligation de fournir aux communes d'habitations les avis de naissances. Nous invitons donc les parents à nous informer de la naissance de leur enfant.

Parrainage civil

- Le 18/05/2024 **Nolan FOUGERON DUCASSE**

Mariage

- Le 18/05/2024 **Mme Delphine FRIGOLS et M. Thibaut MIJOIN**

Décès

- Le 16/03/2024 **M. Joaquin PARDO**
- Le 23/03/2024 **M. André DUMONT**
- Le 28/03/2024 **M. Marcel LAUVERGEAT**
- Le 18/04/2024 **M. Jean-Claude PETIT**
- Le 02/06/2024 **Mme Bernadette DUSSAPIN née PICHON**
- Le 30/06/2024 **M. René DUSSAPIN**
- Le 22/08/2024 **M. Roger CABROL**
- Le 09/09/2024 **M. Roland SALOMON**
- Le 21/09/2024 **Mme Germaine PICHOT née PITAILL**
- Le 26/09/2024 **Mme Josette AMBROISE**
- Le 27/09/2024 **Mme Odette BRUNET née DELIGNY**
- Le 10/10/2024 **M. Aimé GINISTY**
- Le 03/01/2025 **Mme Christiane DION née CHAMIGNON**
- Le 09/01/2025 **Mme Eva GUILLEMET née SZMOLDA**
- Le 10/01/2025 **Mme Jacqueline JARDIN**
- Le 10/01/2025 **M. Luc PERRONO**
- Le 30/01/2025 **Mme Mauricette CAREL née BERTHELOT**
- Le 20/02/2025 **M. Marcel BASSINOT**



ENFANCE ET JEUNESSE

➤ ÉCOLE PRIMAIRE DES DEUX BOURGS



Le mot de la Directrice Mme PENIN

Rentrée 2024/2025

Cette année, l'école primaire des deux bourgs de VALLENAY accueille 65 élèves avec 5 nouvelles inscriptions en PS.

Nous avons dorénavant 3 classes (mesure de carte scolaire l'an passé avec fermeture d'une classe) réparties de la manière suivantes :

PS/MS/GS : 23 élèves avec Leslie RONDAGS

CP/CE1/CE2: 25 élèves avec Béatrice PHAM VAN XUA

CM1 / CM2 : 17 élèves avec Solène DOISNE (Directrice de l'école)

Total : 65 élèves

Les changements pour cette année scolaire :

La directrice est déchargée qu'une journée par mois environ, spécifiquement des lundis, d'après un calendrier défini par la DSDEN de Bourges.

Réaménagement des locaux : les deux classes du bas (CP/CE1/CE2 et CM1/CM2) sont dorénavant l'une à côté de l'autre dans l'ancien bâtiment. Mme PHAM VAN XUA avec ses CP/CE1/CE2 est installée dans la salle située à côté des CM1/CM2 (anciennement bureau de direction et salle de réunion).

Le bâtiment préfabriqué servant à présent de stockage et éventuellement de lieu d'accueil ponctuel pour certaines activités et réunions.

Pas de changement au niveau des locaux de la maternelle.

Projets de l'année :

Fête d'école : qui prendra une nouvelle forme cette année, le Vendredi 13 Juin en dehors des heures scolaires afin de coupler cette manifestation avec l'APE « Les petits Bignolais » (Association de parents d'élèves de l'école).

Elections au Comité de Parents du Vendredi 11 Octobre 2024 :

Titulaires :

Mme CHENON

Mme JOUANNET

Mr MATEOS

Suppléants :

Mme MISIC

Mr BEGUE

Le premier conseil d'école a eu lieu le mardi 15 Octobre 2024. De nouveaux parents élus ont pu découvrir et échanger sur les objectifs et principes de ces réunions qui s'effectuent trois fois dans l'année scolaire afin de trouver ensemble des solutions ou améliorations pour un bon fonctionnement de l'école. De même, des discussions ont été lancées sur les rôles, les fonctions et les statuts de parents d'élèves.

Nous les remercions de leur implication et leur participation au sein de l'école, la prochaine aura lieu le mardi 10 Juin 2025.

NOS SORTIES / SPECTACLES

Septembre 2024 : « Opération « Nettoyons la Nature »

Notre traditionnelle opération éco-citoyenne du début d'année scolaire, « Nettoyons la Nature » a été réalisée avec les 3 classes de l'école. Nous avons trouvé beaucoup moins de déchets cette année. Preuve que peut-être cette action contribue à rendre notre commune plus propre et/ou instaure de bonnes habitudes concernant le tri et le recyclage des déchets.





Octobre 2024 : Halloween

Loups-garous, sorcières, squelettes, petits monstres et fantômes se sont invités le vendredi 18 Octobre à l'école. L'occasion de fêter tous ensemble Halloween et de terminer de manière plus festive la première période scolaire avant les vacances de Toussaint.



Classe de CP/CE1/CE2



Classe PS/MS/GS



Ce même jour, la classe de CM1/CM2 a élu ses nouveaux délégués.

Après la réalisation d'affiches individuelles et de discours de campagne, chaque candidat s'est présenté devant ses camarades ainsi que ses idées et ses motivations. Par la suite, chacun a voté pour élire son représentant en CM1 et en CM2. Aussi, nous sommes ravis d'accueillir cette année en tant que titulaires délégués :

Gabin COUDERT MOTTE en CM1 et Maély GROSS en CM2 qui seront aidés par leur suppléant respectif : Célia VERSINI et Théo OZDEMIR.

Ces derniers seront donc les représentants de leurs camarades durant toute l'année et présideront les conseils de coopération qui auront lieu tous les 15 jours en classe afin de proposer de nouvelles idées, soumettre diverses propositions et ou solutions pour améliorer le fonctionnement général de leur classe.

Nous leur souhaitons un beau mandat et félicitons tous les autres candidats qui ont mis beaucoup d'implication cette année durant la campagne !

(Les autres candidats CM1 : Loëna BEGUE, Louna BEGUE ; en CM2 : Lucas SERGENT, Célyan FLOUZAT).



Novembre 2024 : Spectacle de Mr DUVAL

Les plus jeunes ont assisté à un spectacle intitulé « Le trésor de Calico Jack ». Quant aux CE2/CM, il s'agissait d'une animation interactive sur « Les océans ».

Décembre 2024 : Colis CCAS

Comme chaque année, les enfants de l'école ont confectionné une carte de vœux à destination des personnes âgées de la commune qui ont été glissées dans leur colis de fin d'année. Les enfants sont ravis et surtout impatients d'avoir vos retours.

Fête de Noël

Pour la plus grande joie des enfants de l'école, la journée du vendredi 20 Décembre était placée sur le thème des fêtes de Noël avec au programme pulls et/ou accessoires à porter :

Le matin une rencontre jeux traditionnels et lecture de contes avec les aînées de la commune venues dans les 3 classes de l'école.

L'après-midi un spectacle offert par la municipalité : « Osito et Nous » où de nombreux fous-rire ont ponctué la séance avec la présence du père Noël et pour terminer la journée un grand goûter.





Janvier 2025 : Piscine

Début du module de 10 séances de piscine pour nos élèves de CP au CM2 financé par la municipalité au centre balnéo ludique de Saint-Amand-Montrond.

« Au revoir Annie »

Les enfants ont dit « au revoir » pour des « vacances » bien méritées à Annie MARTINAT, employée municipale qui les accompagnait depuis de nombreuses années à l'école. Cette dernière a eu une jolie surprise lors de son dernier jour de travail et a été accueillie le midi par les élèves avec un petit poème, une petite chanson, des fleurs et des cadeaux ainsi qu'une jolie fresque réalisée par les élèves de la maternelle. Un beau moment partagé !

Un GRAND MERCI à elle !

Nous espérons la revoir très vite lors nos différentes manifestations.



Classe de neige du 27 au 31 Janvier : Séjour grand Nord à Saint Urcize dans le Cantal (CP au CM2)

Cinq jours inoubliables passés dans le Sud du Massif Central dans un centre d'hébergement typique avec une météo clémente, de la NEIGE et une multitude d'activités réalisées, telles que : des randonnées en raquettes, en chiens de traîneaux, une initiation au ski de fond, au biathlon pour les plus grands, la visite d'une fromagerie à Laguiole et de la petite cité de caractère qui nous a accueilli....

Avec en parallèle, des fous-rires, des batailles de boules-de-neige, des courses de luges, la construction d'un igloo (très solide), des yeux qui brillent, des sourires, bref de la joie, des échanges, des moments de vie partagés ensemble et beaucoup de très bons souvenirs qui resteront à coups sûrs gravés dans la mémoire de chacun.

En résumé, un séjour « Grand Nord » indéniablement riche en apprentissages tant pédagogiques que de vie en collectivité.

Merci à tous nos donateurs, à nos accompagnateurs pour leur aide précieuse et sans qui tout ceci n'aurait pu avoir lieu.





Février 2025 : « Opération « Pièces jaunes »

L'opération « Pièces jaunes » a permis de récolter cette année 6 kg. Les élèves se sont donc une nouvelle fois très activement mobilisés et impliqués dans cette belle opération de solidarité destinée aux enfants hospitalisés.

Restitution : Banc de l'amitié

Le vendredi 7 Février, après-midi, un grand goûter a été organisé pour terminer la période, dans la salle des fêtes auquel ont participé les trois classes de l'école.

En amont, une petite cérémonie a été réalisée avec la présence de Mr BOVE, Directeur Général Régional de la Smurfit Westrock et collaboratrices, qui sont venus nous livrer deux “bancs de l'amitié” (1 pour la primaire, 1 pour la maternelle) réalisés en carton qui seront par la suite décorés, customisés par les élèves de l'école puis installés dans les cours de récréation.

Ces derniers ont vu le jour grâce à l'initiative du délégué de CM1, qui lors de son discours de campagne, a proposé ce joli projet. Ces bancs seront un lieu neutre de discussions en cas de conflits et permettront aussi de créer de nouveaux échanges entre camarades.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

Les séances sport-santé

Les mardis à partir de 17h45 à 20h30 au mille club de Bigny-Vallenay

Le Sport-Santé Bien-Être s'adresse aux malades chroniques, de tout âge, sans limitations fonctionnelles ou avec des limitations minimes.

Activité(s) pratiquée(s) :

- ❖ Bilan forme à la 1ère et en fin de cycle (trimestre) ;
- ❖ Gym douce : Équilibre, Étirements, Endurance, Renforcement postural et musculaire ;
- ❖ Sophrologie/cohérence cardiaque ;
- ❖ Automassage ;
- ❖ Jeux de balles, ballon, coordination...

L'activité physique proposée est adaptée aux capacités, aux besoins et aux envies des participants.

Pour cette nouvelle saison nous demandons une participation à l'inscription de :

- ***10€ le mois***
- ***30€ le trimestre***

Pour vivre plus longtemps, faites du sport avec vos ami(e)s régulièrement

Gaëlle BERGERON

Animatrice bégueinage seniors

La Santé grâce au Sport au Clos La Marmande

06 15 34 80 99

gembien.etre@gmail.com



➤ CERCLE PONGISTE BIGNY VALLENAY

Le cercle Pongiste de BIGNY VALLENAY s'est réuni le vendredi 17 janvier autour d'une galette des rois. Ce moment de convivialité a été surtout pour Marie-Noëlle, présidente du club, de mettre à l'honneur une personne, pas n'importe quelle personne, il s'agit de Martine GARCIOUX qui œuvre depuis 40 ans dans l'ombre pour ce club. Martine, connue de tous les Bignolais, entretien la salle d'une façon exemplaire, aussi tout naturellement les pongistes du Club ont pensé qu'il serait mérité que la salle porte son nom du temps de son vivant. C'est un fait rare ! la municipalité ayant donné son accord, c'est avec émotion que cette grande dame a découvert la fresque à son nom.



Le Club a d'excellents résultats sportifs. En 40 ans, c'est la première fois que l'équipe fanion composée de Damien Michoux, Gaetan Yvernault, Alexandre David, Mathieu Moisson et Florian Rousseau accède à la régionale 2, c'est même une première pour l'ensemble des clubs du Boischaut.

Le club a engagé 9 équipes pour cette seconde phase de championnat, il est fort de 70 licenciés, ce qui a permis d'inclure des jeunes dans les différentes équipes.

Le mercredi 26 février a eu lieu à la salle, un regroupement avec les autres sections du Cher pour le sport adapté, section qui fonctionne très bien.

Depuis début Février une nouvelle activité est proposée. Il s'agit du PING SANTE ! Ces séances ont lieu tous les jeudis de 18H à 19H30, cela s'adresse à tous, sans conditions d'âge et quel que soit votre niveau de forme physique. Gaëlle BERGERON a suivi une formation spécifique afin d'encadrer les séances, il est reconnu médicalement que le Tennis de Table apporte un bien fait quel que soit le niveau d'autonomie.

VENEZ TESTER C'EST GRATUIT.



Relais de Vallenay
BRADERIE

DE 9 H 30 à 17 H 30

SAMEDI 08 MARS 2025

SAMEDI 22 MARS 2025

SAMEDI 05 AVRIL 2025

Vêtements Adultes – Ados – Enfants – Bébés

Chaussures – Sacs – Vaisselle – Laine

Relax – réhausseur de WC – petits meubles

OUVERT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS APRES-MIDI

DE 14 H 30 à 17 H 30

Ouvert à tous



**Comité des Fêtes
Vallenay**

- ✓ Le 29 mars 2025 **Bal costumé**
- ✓ Le 19 et 20 avril 2025 **Rifles**
- ✓ Le 28 juin 2025 **Bigny Live**
- ✓ Le 07 septembre 2025 **Repas Champêtre**
- ✓ Le 27 septembre 2025 **Brocante**

INFORMATIONS

Vous avez un meublé de tourisme plus communément appelé gîte

- ❖ Vous avez besoin d'être accompagné pour vos premières démarches avant d'ouvrir (déclaration en mairie, Sacem, taxe de séjour et autres taxes, obligations diverses).
- ❖ Vous souhaitez proposer à vos clients une documentation mise à jour et découvrir les nouveautés pour bien les renseigner et les fidéliser.
- ❖ Vous avez besoin d'un listing des restaurants ouverts pendant le séjour de vos clients.
- ❖ Vous voulez faire un point sur les modalités d'accueil de certains sites sur les ailes de saison.
- ❖ Vous vous dites qu'un petit cadeau de bienvenue made in Berry à vos clients est une brillante idée.
- ❖ Vous faites partie d'associations organisatrices d'événements, communiquez-nous vos dates.
- ❖ Vous venez de créer une nouvelle activité, venez vous faire connaître auprès de votre Office de Tourisme.

***Office de Tourisme 32 grande rue 18160 LIGNIERES
Bureau d'Information Touristique 2 rue Brune 18190
CHATEAUNEUF-SUR-CHER
www.lignieresenberry-tourisme.fr***



➤ OFFICE DE TOURISME



Il y a toujours une bonne raison de venir nous rencontrer

Voici les principales raisons de pousser la porte de l'Office de Tourisme en fonction de votre statut

Vous êtes habitant du territoire

- ❖ Vous souhaitez connaître les manifestations du territoire et du Berry.
- ❖ Vous accueillez de la famille et des amis et souhaitez avoir des idées de balades, de sorties, de découvertes et solutions d'hébergements.
- ❖ Vous avez envie de randonner sur les 180 km de chemins balisés.
- ❖ Vous souhaitez rejoindre une association manuelle, culturelle ou sportive.
- ❖ Vous désirez acheter ou offrir des produits du Berry.
- ❖ Vous aimez les expositions (peintures, photos, etc.).
- ❖ Vous avez un projet d'hébergement, de création de loisirs et souhaitez des informations chiffrées.

Vous êtes résident secondaire

- ❖ Vous avez envie de connaître le programme des manifestations pendant votre période de résidence.
- ❖ Vous recherchez les nouveautés : sites, loisirs, restaurants, évènements.
- ❖ Vous êtes à la recherche d'un hébergement pour accueillir votre famille et/ou vos amis.
- ❖ Vous voulez la liste des brocantes pendant la période estivale, toutes les soirées insolites du coin.
- ❖ Vous souhaitez vous inscrire à la lettre d'info hebdomadaire qui reprend toutes les manifestations pour la semaine à venir (sur votre boîte mail chaque samedi à 7h30).

Vous servir sans ac'crocs...



Quelques conseils simples de la part de La Poste

Connaissez-vous le quotidien du métier de votre facteur et des risques encourus ?

Chaque année, en France, plus de 2000 facteurs sont mordus car tous les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur.

Voici quelques conseils simples que vous connaissez peut-être déjà, que la mairie et La Poste vous remercient de suivre afin de permettre à votre facteur d'assurer tous les services en sécurité.

Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur : fermez votre portail ou attachez votre chien.

Placez votre chien dans une pièce à part, avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis, un recommandé ou une prestation à domicile.

Si votre chien est en liberté, approchez - vous de votre portail fermé afin que le facteur puisse vous remettre votre courrier ou colis sans prendre de risque.

Evitez d'aller à la rencontre du facteur avec votre chien tenu en laisse (Il pourrait être stressé à l'approche d'un tiers).

Placez votre boîte aux lettres afin qu'elle soit accessible de l'extérieur : en entrée de propriété, côté rue, en bordure de voie ouverte à la circulation et hors de portée de votre chien.

Attention : Toute morsure d'une personne par un chien doit faire l'objet des obligations suivantes : **(Art.L211-14-2 du code rural)**

Mise sous surveillance sanitaire de l'animal mordeur comprenant 3 visites chez un vétérinaire (dans les premières 24h, puis au 7ème jour et au 15ème jour suivant la morsure) et évaluation comportementale du chien.

Déclaration à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal mordeur.

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra au facteur de travailler en toute sécurité.

RETROSPECTIVE



Jules Toussaint BOIRON :

Mort pour la France le 20/08/1914 à Sarrebourg, (Lorraine) à l'âge de 26 ans. Disparu le 20/08/1914 à Sarrebourg, avis N° 2518 AR.

Né le 01 Novembre 1888 à Marçais, (Cher)

81 ème Régiment infanterie de Cosnes.

N° matricule au corps 833

Autres renseignements :

Habite à la ferme du Basseaux en 1913 à Vallenay

Son père, Jean BOIRON, cultivateur, le Grand Villeneuve à Marçais

Sa mère, Jeanne PREAU

Toutes les chroniques sont tirées des recherches de M. Francis POLLET, qui a fait don à la Mairie de ces nombreux documents retracant l'histoire de nos victimes de guerre.